

Grille tarifaire 2024



En vigueur le 1^{er} janvier 2024

Clarté et transparence

Desjardins Gestion de patrimoine se fait un devoir de vous fournir des renseignements clairs, détaillés et transparents. Voici la liste des frais qui pourraient vous être facturés. Lorsqu'ils s'appliquent aux services que vous recevez, ces frais seront indiqués sur votre relevé de portefeuille.

FRAIS ANNUELS FIXES PAR COMPTE

FRAIS ADMINISTRATIFS (facturation : mars)

Compte au comptant	Aucuns frais
Compte sur marge	Aucuns frais
CRI, FERR, FRV, REER	125 \$ ^{1, 2, 3, 4}
REEE	Aucuns frais
RRI	125 \$ ^{1, 4, 5}
REA	75 \$ ^{1, 4, 6}
CELI	50 \$ ^{1, 2, 4}
Frais d'inactivité	125 \$ ^{4, 5}

FRAIS POUR SERVICES SPÉCIALISÉS

COMPTE DE SUCCESSION

Ouverture de dossier	150 \$ ⁴
Dépôt de titres en fonds canadiens	100 \$ ¹ (frais minimaux)
Dépôt de titres en fonds américains	150 \$ ¹ (frais minimaux)

COMPTES DE FIDUCIE, CURATELLE OU TUTELLE

Ouverture de dossier	50 \$ ⁴
----------------------	--------------------

TITRES SPÉCIAUX

Dépôt ou transfert de titres d'une SPEQ ou d'un RIC	500 \$ ^{1, 6}
Dépôt ou transfert de titres d'une entreprise privée	500 \$ ¹
Transfert entrant ou sortant, titre Euroclear	150 \$ par titre
Titres avec une restriction (Legend 1933)	100 \$ par titre

TAUX D'INTÉRÊT

Valeurs mobilières Desjardins inc. vous fait bénéficier de taux d'intérêt concurrentiels sur les soldes créditeurs et débiteurs. Ces taux peuvent varier en fonction du marché et faire l'objet de changements sans préavis.

Les montants d'intérêt de 5 \$ et moins ne sont ni exigés ni versés dans le cas de comptes non enregistrés. Les montants d'intérêt de 5 \$ et moins ne sont pas exigés dans le cas de comptes enregistrés.

AUTRES FRAIS

Retrait d'un FERR ou d'un FRV	Aucuns frais
Versement prédéterminé (FERR ou FRV seulement)	Aucuns frais
Changement d'instructions en cours d'année (FERR ou FRV seulement)	Aucuns frais
Dépôt direct	Aucuns frais
Virement électronique vers une caisse	Aucuns frais
Immatriculation et livraison de titres	100 \$ par certificat
Immatriculation et livraison urgente de titres (le même jour ou dans un délai de 48 heures)	200 \$ par certificat
Virement électronique vers une banque	25 \$
Échange de biens	25 \$
Transfert complet à une autre institution	150 \$ ¹
Transfert partiel à une autre institution	100 \$ ¹
Chèque sans provision	40 \$
Recherche de documents et copies	25 \$ ¹ de l'heure (minimum de 25 \$)
Retrait d'un REER	50 \$ ^{1, 4}
Désimmobilisation de CRI ou FRV	Aucuns frais

CONVERSION DE DEVISES

Dans le cas des transactions nécessitant la conversion de devises, Valeurs mobilières Desjardins inc. peut gagner un revenu sur la conversion, en sus de la commission pour le courtage.

La présente grille ne tient pas compte de ce revenu. Dans le cadre de cette transaction, Valeurs mobilières Desjardins inc. agit à titre de contrepartiste. Valeurs mobilières Desjardins inc. utilise alors un taux de conversion concurrentiel sur le marché, déterminé d'après les cours acheteur et vendeur de la devise, qui comprennent une partie « conversion de devises » et une partie « revenu ». Toute conversion de devises a lieu au cours en vigueur le jour de la transaction.

1. Taxes applicables en sus.
2. Les frais sont facturés selon la devise du compte.
3. Pour chaque compte de régimes supplémentaires, les frais s'élèveront à 50 \$.
4. Ces frais ne s'appliquent pas aux comptes à honoraires.
5. Sans frais si le compte a généré des commissions d'au moins 500 \$ pendant l'année civile ou si la moyenne des commissions générées par les comptes du ménage a atteint 500 \$, ou si des frais administratifs ont déjà été facturés pour l'un de vos autres comptes enregistrés pendant l'année civile, ou si le solde de l'ensemble des comptes du ménage est supérieur à 150 000 \$.
6. Résidents du Québec seulement.

vmdconseil.ca

Desjardins Gestion de patrimoine est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI).